

INVASION PUBLICITAIRE RÉAGISSONS !!!

PAR DES ACTIONS NON-VIOLENTES AVEC
LE COLLECTIF DES DÉBOULONNEURS

**BÂCHAGES DE PANNEAUX PUBLICITAIRES
SAMEDI 6 MARS 2010.
RDV FIXÉ À 14H PRÉCISES DEVANT LA
GARE SNCF DE BORDEAUX.**



Le Collectif des déboulonneurs souhaite l'ouverture d'un débat national sur la place de la publicité dans l'espace public et la réforme de la loi de 1979 encadrant l'affichage publicitaire.

**Nous souhaitons qu'un nouveau droit soit enfin reconnu :
la liberté de réception.**

C'est un corollaire de la **liberté d'expression**, chacun doit être libre de recevoir ou non les messages diffusés dans l'espace public. La publicité est aujourd'hui omniprésente, toutefois, nous sommes libre de regarder ou non la télévision, d'écouter ou non la radio, d'acheter ou non un journal, mais pas de circuler sans être confronté à un incessant défilé de messages commerciaux. Nous désirons donc :

-> Limiter la taille des affiches à 50 x 70 cm sur des dispositifs ne dépassant pas 2m².
-> Fixer des contraintes de densité raisonnables, fonction du nombre d'habitants.
-> Interdire les dispositifs consommant de l'énergie (éclairage, défilement, sonorisation, ...).
-> Les Règlements Locaux de Publicité (RLP), permettant aux municipalités d'adapter la loi nationale, ne devraient pouvoir être que plus restrictifs que celle-ci.

-> Obligation de création d'un organisme de suivi du respect de la législation au niveau départemental ou municipal

En attendant que ces mesures soient appliquées au niveau national, nous encourageons vivement les municipalités à adopter un Règlement Local de Publicité (RLP) mettant en oeuvre des dispositions allant dans ce sens.

www.deboulonneurs.org

Contact : deboulonneurs33@mailoo.org